

SAMEDI 1ER
DIMANCHE 2
MARS 2008
POINT ÉPHÉMÈRE

CINÉMAS
HORS CIRCUITS

JOURNÉES DU DVD
& DES ÉDITIONS INDÉPENDANTES

L'ÉDITION DE FILMS D'ARTISTES

Hors-circuits : Philippe Lepeut d'Écart Production (éditeur de Philippe Zunino, Anabelle Hulaut, Francisco Ruiz de Infante...), Pip Chodorov responsable des éditions Re : Voir (éditeur de Stan Brakhage, Philippe Garrel, Jonas Mekas...), Philippe Lefresne des éditions 68 Septante. Depuis quelques années émergent des structures comme vous spécialisées dans l'édition de films d'artistes, d'œuvres de vidéastes. Ces vidéos jusqu'alors réservées aux collections sont aujourd'hui disponibles auprès du public. Elles sont aujourd'hui éditées en série. Comment et pourquoi ce glissement s'est-il opéré ? Comment se positionnent les artistes ?

Écart Production : Nous avons commencé à réfléchir sur les films d'artistes en 2004. Au départ c'était presque un caprice personnel : ces films étaient montrés en vidéo dans des galeries. Lorsqu'on voulait les voir, on nous montrait un catalogue avec une photo du film. C'était assez frustrant : ces vidéos, nous n'avions aucune opportunité de les revoir. Lorsqu'on interrogeait les galeries, celles-ci proposaient un DVD à 5 000 €. J'avais acheté des éditions VHS d'Eric Duyckaerts, impossibles à retrouver ensuite. C'était donc au départ un désir personnel d'accéder à cette production vidéo énorme mais quasiment inaccessible en dehors des grands collectionneurs. La seconde chose était de convaincre les artistes d'éditer leurs œuvres en DVD. Il y a quatre ans, on croyait encore qu'un marché de la vidéo était possible avec des exemplaires vendus à plus de 10 000 € à des collectionneurs ou des institutions. Mais en fait, une grande partie des artistes n'ont pas pu vendre leurs œuvres. Il y a donc eu une mutation mentale chez les artistes qui craignaient de se couper du marché des grands collectionneurs en éditant à un prix grand public et en un grand nombre d'exemplaires. C'est peut-être à cause des difficultés qu'ils ont rencontrées qu'ils ont fini par accepter l'idée qu'il puisse y avoir des licences privées, c'est-à-dire un usage purement domestique de leurs œuvres. Les artistes restent propriétaires des projections publiques, mais avec l'ambiguïté que le DVD a une qualité de reproduction aussi bonne que l'original. Cela fait partie des difficultés des artistes, mais à présent ceux-ci finissent par l'accepter aisément.

68 Septante : Notre idée de base est de donner une visibilité à des projets qui ne sont pas forcément présentés dans les galeries. Notre collection Électron libre présente des travaux issus des arts visuels et sonores. Ce sont des cinéastes encore peu connus et qui auront du mal à aller dans les galeries. Ces DVD peuvent donc être pour eux un tremplin auprès des institutions.

Re : Voir : Il y a quatre ans, j'ai visité la FIAC (Foire Internationale d'Art Contemporain). J'ai vu des vidéos projetées sur les murs, vendues en tant qu'œuvres en série limitée. Depuis quatorze ans que j'édite des artistes très importants qui travaillent en pellicule, je me suis rendu compte que ces cinéastes ne sont pas reconnus des galeries. Pourquoi ? Parce qu'ils font plusieurs copies de leur film qui circulent un peu partout. Le film ainsi conçu, même s'il est peint à la main, n'a pas de valeur en tant qu'objet. J'ai cherché à savoir comment on peut intégrer ces

films dans les galeries. C'est pour cette raison que j'ai monté une galerie pour être présent à la FIAC et montrer des films. Les personnes étaient alors intéressées pour voir des films des années 1960, 1920, les films dadaïstes, mais ils ne comprenaient pas ce que je vendais. J'ai alors compris que je devais faire des séries limitées pour intéresser les vendeurs. Le problème c'est qu'à partir d'un négatif on peut tirer des centaines de copies : il n'y a rien d'unique. Je voyais des vidéastes vendre ainsi des DVD. Comment on peut alors justifier qu'un DVD coûte aussi cher alors que chaque copie sera aussi bonne que l'originale ? Les logiques du marché d'art et les logiques de l'édition DVD sont alors en conflit : elles sont incompatibles.

Écart Production : Je vais tout à fait dans cette logique-là. Lorsqu'on voit les éditions des films de Matthew Barney qui sont en laser disc ou en DVD, le support lui-même est extrêmement banal. En revanche, ce qui est parfaitement élaboré, c'est toute la stratégie générale autour de l'œuvre. Avec l'édition d'un DVD en tant qu'objet, on entre alors dans la tradition bibliophilique la plus complète. Chez Matthew Barney les coffrets sont en cuir ou en argent : la rareté vient aussi du produit qui entoure le DVD proprement dit. À Écart nous sommes tout à fait conscients de cette donnée-là. Certains artistes ont craint qu'une édition DVD ne les prive d'une édition limitée, chère parce que rare. Pour moi, ce qui fait la différence ce sont les droits d'usage du film : les films en DVD que nous vendons ne peuvent être vus que chez soi, dans le cadre familial. Et si on voulait les projeter dans un musée, il faudrait acheter un autre droit. Ceci a été assez bien admis par les artistes, mais j'ignore s'il en est de même pour les institutions. Un argument pour faire comprendre cela, c'était Fischli et Weiss : ils ont vendu leurs œuvres dans les musées en pellicule 16 mm, exemplaires numérotés et en même temps elles étaient éditées en Suisse et en Allemagne en VHS. Certaines de leurs œuvres sont éditées en France par le Bureau des vidéos et cela ne leur pose visiblement aucun problème.

68 Septante : Par l'édition DVD, c'est vrai qu'on limite l'aspect spéculatif de l'œuvre d'art. Les histoires de licence sont assez importantes.

Re : Voir : Une galerie avait fait une édition DVD d'un vidéaste à dix exemplaires, vendus 10 000 € chacun. Et à côté, 1000 exemplaires dans un autre packaging non signé ont été mis à disposition à plus faible prix, juste pour rendre l'œuvre accessible. Il se trouve que le DVD à bas prix s'est vendu et non l'autre. C'est parce que les deux DVD existaient que l'un a empêché la vente de l'autre.

Du côté de l'artiste se pose le même problème. En tant qu'artiste, j'ai envie de faire plusieurs copies de mes films afin qu'ils soient vus partout et non limités à 5 personnes très riches. Je côtoie plus souvent des cinéastes qui sont dans des logiques de cinéma et s'opposent à l'idée de restreindre le public de leur film. Ainsi, j'ai proposé à Kenneth Anger de faire une édition limitée de son prochain film. Mais cela ne l'intéressait pas.

Hors-circuits : Comment circulent les DVD que vous éditez ? Travaillez-vous avec des distributeurs ou faites-vous de l'autodistribution ?

Écart Production : Tous les moyens sont bons. Les artistes que nous éditons sont à des degrés divers de notoriété et chaque DVD est vendu à 30 €. La distribution constitue pour nous un véritable problème. Nous sommes distribués par une structure strasbourgeoise qui regroupe un certain nombre d'éditeurs indépendants.

Sinon nous assurons nous-mêmes la distribution dans des points de vente comme Beaubourg ou le Palais de Tokyo. Nous avons une diffusion de vente en ligne avec le système Paypal. Comme nous ne sommes pas connus, on nous impose le dépôt de DVD avec des conditions variables et c'est souvent très conflictuel pour recouvrir les bénéfices de la vente. Il y a aussi de bons libraires qui font un véritable travail d'accompagnement, mais ce n'est pas évident pour eux parce que l'on occupe de l'espace sans avoir une grande rentabilité. À la librairie du centre Pompidou, les DVD sont dans un coin, peu valorisés et du coup la vente reste faible. Par contre, Yvon Lambert bookstore est un libraire qui achète les DVD et les met en valeur avec la possibilité de les visionner sur un poste de télévision. C'est assez vertueux.

68 Septante : On a commencé à faire de la distribution par nous-mêmes et puis nous nous sommes associés à Air Diffusion à Strasbourg, que nous avons quitté il y a peu. Nous nous sommes aperçus que nos éditions présentant des films assez pointus, demandaient un accompagnement dans les magasins spécialisés, les musées. La plupart du temps, nous laissons en dépôt. En accompagnant physiquement les films auprès des lieux de vente, expliquant et présentant chaque film, c'est le meilleur moyen de faire notre distribution. Nous avons une quarantaine de lieux en dépôt-vente. C'est à nous de mettre progressivement en place ce réseau. Je crois beaucoup en ce réseau solidaire des indépendants entre eux. Nous avons fait le choix de ne pas nous trouver dans la grande distribution. C'est vrai que l'on peut se couper d'un certain public mais notre tirage (500 à 1000 exemplaires) est assez faible et peut se permettre un écoulement des titres dans le long terme.

Re : Voir : Il y a quinze ans, je travaillais à UGC Vidéo et je les ai pris comme modèle pour faire ma propre édition, utilisant le même réseau et les mêmes partenaires professionnels. Le but était de faire connaître les auteurs que j'aimais (Maya Deren, Hans Richter, Jonas Mekas) mais la FNAC ne comprenait pas ces choix. Une fois que j'avais les cassettes prêtes, la FNAC les a prises. Mais je vendais alors à perte : la FNAC prend des marges de 58% et il faut nécessairement passer par un distributeur parce que la FNAC ne prend pas les éditeurs qui n'en ont pas. Au début, mes ambitions étaient grandes avec des distributeurs dans chaque pays. Le but était alors de faire connaître ces auteurs que j'aime. J'ai l'impression que le DVD est beaucoup plus populaire : c'est facile de faire des copies chez soi, par contre c'est beaucoup plus difficile de les distribuer. Quelque part il y a donc une démocratisation de l'édition mais pas encore de la distribution. Mon intérêt est d'avoir un réseau qui permette la communication entre l'artiste et le public. Il y a beaucoup de films écrits mais non filmés, filmés mais pas produits, produits mais pas distribués. Les distributeurs ont les clés en main de l'accession aux films. J'ai voulu rendre ces films accessibles et j'ai même dû pour cela vendre à perte. L'édition limitée est encore différente : il faut s'adresser directement aux collectionneurs et autres personnes intéressées. J'ai commencé ma galerie il y a trois ans, et nous avons fait deux éditions limitées. C'étaient des éditions de 100 exemplaires. Le prix n'était pas exorbitant : 50 ou 100 €. Le but était de faire une édition limitée où chaque DVD est numéroté. C'était aussi parce que nous n'avions pas assez d'argent pour faire une édition grand public.

68 Septante : Nous n'avons qu'une seule édition limitée dans notre catalogue. Nous avons une politique qui privilégie l'accès aux DVD, qu'il s'agisse de la collection Électron libre ou des documentaires. Cette politique se retrouve dans nos prix assez

bas (entre 10 et 20 € en moyenne). Évidemment, il n'est pas question de rentabilité économique dans cette histoire : c'est autant clair pour les auteurs que pour nous. Nous avons une fois accepté un tarif de vente avec une série de 50 exemplaires chacun vendu à 50 €. Même si l'artiste a eu dernièrement une exposition à Beaubourg, c'est une édition qui reste toujours difficile à vendre, à travers un réseau de collectionneurs qu'il faut connaître (cela ne va pas de soi) : c'est un travail généralement fait par les galeries plutôt que par les petits éditeurs. Actuellement nous n'en avons vendu que 5, alors qu'un autre DVD tiré à 500 exemplaires est presque épuisé. C'est la dernière fois que nous proposons une édition limitée.

Public : Une question pour Re : Voir : est-ce que l'édition limitée avec les prix qu'elle pratique permet de rémunérer convenablement l'auteur et la galerie ?

Re : Voir : Nous avons prévu avec Jonas Mekas de faire une édition double DVD à 10 000 €, mais ce fut difficile de trouver les clients. Après le premier DVD vendu, l'objet devient plus rare et ainsi le prix du prochain DVD augmente, passant de 10 000 à 12 000 €. C'est une stratégie et une activité différente de l'édition DVD courante. Un autre exemple : nous avons décidé de faire l'édition DVD de La Cité des neuf portes à 100 exemplaires, signés et numérotés, à 50 € pièce et le prix ne monte pas. Mais nous vendons peu. La raison ? Le réseau de distribution est différent : il ne se trouve pas dans les points de vente de la grande distribution. Pour les éditions limitées, les ventes se font directement au client, nous ne pouvons pas faire du dépôt-vente.

Écart Production : Je sais que je ne ferai jamais d'édition limitée car c'est un métier très spécifique qui demande des relations avec des collectionneurs. En revanche, ce qui m'intéresse c'est la production. Alors que l'édition est le maillon intermédiaire entre le public et la production, cette dernière permet de travailler des projets en amont, gérer les ambitions. En France, il y a un excellent exemple : Anna Sanders Films créé par Charles de Meaux, Philippe Pareno, Pierre Huyghe, Dominique Gonzales-Forster. L'idée est de donner au cinéma d'artiste les mêmes moyens que le cinéma. En tant qu'éditeur, cela reste un de nos objectifs que de pouvoir développer les moyens de production des films d'artistes. J'ai beaucoup de respect pour le travail de Re : Voir qui a permis de rendre accessible des œuvres incontournables jusqu'ici seulement visibles dans les cinémathèques et les festivals. Maintenant, c'est vrai qu'il y a ubu.com où l'on peut voir les films de Maya Deren et d'autres. Mais, je suis personnellement attaché à l'objet DVD avec une édition bien faite. C'est agréable de voir un film dans ces conditions et participer à une aventure qui n'est pas une dématérialisation culturelle.

Re : Voir : J'avais refusé de faire des éditions de films récents pour leur offrir une opportunité d'être vus en projection cinéma avant d'être vus en vidéo. En ce sens, l'édition vidéo consiste non pas à voir mais à revoir un film. L'ironie est alors que nous voulons ainsi nous occuper de choses anciennes.

Écart Production : La VOD m'intéresse aussi, en mettant une partie du catalogue de l'édition en téléchargement. Ce serait un moyen de lancer des artistes peu connus. La diffusion VOD implique un risque financier moins important. Les artistes qui débutent n'ont pas une œuvre suffisamment importante pour être éditée. Cela peut paraître grossier de dire cela mais une édition DVD vendue à 30 € doit avoir un

contenu conséquent pour que l'on ait envie de l'acheter. Il faut non seulement que l'objet soit beau mais aussi que le contenu soit intéressant. Il y a ainsi plusieurs artistes que j'aimerais accompagner, mais dont l'œuvre n'est pas encore prête à être éditée. Il y a de nombreuses possibilités avec des économies et des modalités de diffusion différentes. Dans tous les cas le but est de permettre à ces œuvres d'être visibles par le plus grand nombre.

Public : Pensez-vous que la monographie soit un bon moyen de présenter un auteur grâce à ses rapports avec l'ensemble de son œuvre ?

Écart Production : Nous allons faire notre première avec Marcel Dinahet qui fait de la vidéo depuis plus de 20 ans. Il n'y a jamais eu d'édition vidéo de son travail, si ce n'est au format papier avec des images photos. Nous allons faire un travail monographique au sens où il y aura les œuvres majeures et des pièces inédites. Mais en fait nous n'avons fait que des monographies depuis nos débuts : nous allons bel et bien continuer à éditer des monographies. Par contre, l'idée de compilation ne m'intéresse absolument pas.

68 Septante : Nous avons fait l'équivalent d'un travail monographique avec l'édition de dix ans de travail d'Antonin de Bemels. Mais nous n'aimons pas forcément travailler ainsi. Dans cette collection, nous aimons créer des rencontres autour de ce support DVD entre un illustrateur qui va concevoir le graphisme, des plasticiens sonores, etc.

Re : Voir : De mon côté, il y a soit monographie, soit compilation autour de différents artistes, parce que l'on ne peut pas tout montrer d'un artiste. Par exemple nous avons une édition sur le cinéma Dada (Hans Richter, Man Ray, etc.) et nous avons une édition spécialement consacrée à Hans Richter. Donc on peut soit plonger dans un travail monographique, soit plonger dans une compilation de l'époque, avec le mouvement d'une école... C'est une question de choix éditorial. C'est facile de faire une programmation de plusieurs films pour une soirée au cinéma, mais sur un DVD ce programme va rester de manière permanente. Pour une anthologie de la poésie, un éditeur va devoir choisir entre plusieurs poèmes. Je n'ai pas envie d'avoir le rôle d'imposer quelques films. Je préfère laisser le spectateur choisir les films qu'il veut voir.

© Cédric Lepine / Cinémas hors circuits